



Adressage et numérotation

Une réunion d'information aura lieu **samedi 3 décembre à 10h00 dans la salle des fêtes** en présence des représentants des différents partenaires concernés par ce dossier:

- La direction départementale de la Poste
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Ces intervenants vous exposeront les différents objectifs de l'adressage.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

Nous comptons sur votre présence.

Pour La commission «Adressage»

Jean Pierre GUILLEMER

LE CANAL D'ILLE ET RANCE (suite)

Voilà les beaux jours et de belles balades en perspective...Et pourquoi pas le long du canal d'Ille et Rance ? Nous le connaissons mais son histoire est-elle dans tous les esprits ?

Permettez-moi de vous la remémorer...

La construction du canal d'Ille et Rance a été un chantier pharaonique. C'est un canal français à petit gabarit qui relie les villes de Rennes à St Malo.

L'idée d'ouvrir une voie de navigation intérieure date du XVIème siècle. Ce furent les blocus maritimes imposés sous le règne de Louis XIV qui amenèrent les états de Bretagne à faire étudier la mise en place d'un réseau de canaux en Bretagne. Le projet est présenté au roi Louis XVI en 1784 et c'est lui qui décide du tracé à retenir pour le canal.

La révolution française ne permet pas le démarrage des travaux. Il fallut attendre le tout début du XIXème siècle pour convaincre le consul Napoléon Bonaparte de l'intérêt de débloquent ce projet de canal. Les travaux sont ordonnés en février 1804 à la suite de nouvelles menaces de blocus maritime par l'Angleterre.

Le canal est constitué de 3 tronçons principaux. Un petit tronçon entre Rennes et Montreuil/Ille avec le lit de l'Ille et de l'Illet. Le deuxième tronçon entre Montreuil/Ille et Evran. Le dernier tronçon aménagé part d'Evran, il suit le cours de la Rance pour rejoindre son estuaire à Lyvet. L'estuaire de la Rance mène enfin à St Malo

Sa longueur totale est de 84,8 km. Il traverse 28 communes dont 16 en Ille et Vilaine.

Les travaux s'échelonnèrent du printemps 1804 à l'automne 1832. Ils employèrent 1400 ouvriers, pour la plupart des locaux mais aussi des prisonniers déserteurs de l'armée et pendant 110 jours des prisonniers espagnols. Etant donné la pénibilité du travail, on fit appel à des bagnards de Brest sur le chantier. Les journées de travail duraient de 10 à 16 heures selon la saison.

La plus grande partie de son cours est constituée du lit de l'Ille et de l'Illet qui alimentent naturellement le canal en eau. Cette partie aval de l'Ille, affluent de la Vilaine, a été canalisée à partir du bief des onze écluses de Hédé donnant accès au canal artificiel reliant l'Ille à la Rance. Le canal, en amont de ce bief est alimenté en eau par des rigoles, fossés et ruisseaux artificiels détournant l'eau des étangs de Hédé et de l'étang du Boulet à Feins et Dingé.

Pour compenser une variation d'altitude de plusieurs dizaines de mètres, 47 écluses sont construites, dont 11 sur le secteur de Hédé.. Le granit servant à la construction des écluses est extrait des carrières de Louvigné du Désert. Un arrêté précise que les écluses auront une dimension intérieure standard de 27,05m sur 4,72 m.

Tout au long du parcours, des maisons éclusières accompagnent les écluses. En 1826 les premiers éclusiers sont nommés à leur poste. Ils sont recrutés sur concours. Ils doivent être capables de gérer l'écluse sur le plan administratif et assurer l'entretien et l'ouvrage. Ils travaillent 7 jours sur 7 de jour comme de nuit. Ils sont affectés à une écluse sur décision de l'administration des ponts et chaussées. L'éclusier doit alors prêter serment devant le juge de paix de son canton.

Depuis son ouverture officielle, le 28 octobre 1832, jusqu'aux années 30, le canal aura permis un très grand développement économique de notre région. Tout au long du XIXème siècle et durant les trois premières décennies du XXème siècle, le canal va remplir une vocation marchande. Les péniches chargent et déchargent du charbon, des matériaux de construction, de la chaux, du bois, des métaux, des produits industriels et produits agricoles dans les petits ports situés entre Dinan et Rennes. L'apparition du chemin de fer diminue grandement le fret par voie d'eau. Ce déclin sera accentué par le développement des axes routiers.

Aujourd'hui, les chevaux de halage ont laissé place aux pêcheurs, randonneurs et sportifs. Le canal n'ouvre plus ses écluses qu'aux plaisanciers.

Le canal est concédé en 1979 par l'Etat aux départements d'Ille et Vilaine et Côtes du Nord.

Idéalement située au centre des onze écluses, la maison du canal a été ouverte en 1996. Cette maison éclusière de style napoléonien abrite un musée qui vous raconte deux siècles d'histoire.

Vous y découvrirez l'histoire du canal, de ses éclusiers et de leurs conditions de vie.

Une voie verte ouverte aux touristes permet d'accéder à ce patrimoine architectural et naturel.

Annette Hocquet

Rédaction: commission-comité « Information communication »

Sophie Martin-Annette Hocquet– Nathalie Gauron–Jean Pierre Guillemer– Isabelle de La Villéon



LE MOT DU MAIRE

Et voilà, en octobre, toutes les rentrées sont théoriquement réalisées et un rythme de croisière s'installe pour nous amener tranquillement, je l'espère, vers la fin de l'année, déjà !

Pour répondre à certaines questions comme :

« on ne voit pas grand monde sur le chantier du clocher... », c'est normal.

Les quatre cloches sont chez Art'Camp, à Pommeret, dans les Côtes d'Armor où elles se refont une beauté !

Pour le gros œuvre, les pierres ont été déjointoyées, la flèche démontée sur trois mètres. Les pierres à changer ont été répertoriées et sont en fabrication chez Grevet, à Laval, en Mayenne.

Nous avons donc un gros travail en amont « à l'atelier ». Tout revient sur place ce mois-ci et l'architecte m'assure tenir les délais pour la fin de l'année. J'ose la croire...

Pour les subventions, tout est bouclé à hauteur de 91% sur un montant estimé à 207000 € HT. Avant de les encaisser, il faut régler les factures et la TVA. Nous étudions la possibilité de réaliser soit un prêt-relais, soit un emprunt, les taux sont bas.

La voirie, l'aire de jeux, l'adressage sont des opérations en voie d'achèvement dont vous avez pu constater les avancements. Pour le financement, nous le faisons avec l'aide du Département et de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Dans le précédent bulletin, je vous présentais notre nouvelle locataire-gérante Marion Lebois. Le CRSF, Café Restaurant Saint Fiacre, a pris un bon envol grâce à son dynamisme et son travail d'équipe ! Les clients reviennent.

Je tiens à remercier tous ceux qui viennent consommer soit au bar, soit au restaurant.

Merci aussi aux responsables de gîtes ou chambres d'hôtes qui dirigent leurs clients chez Marion. Il faut continuer pour assurer la pérennité de notre seul commerce. La période d'hiver est toujours plus difficile.

A noter l'inauguration sur place de son activité, le vendredi 21 octobre, à 18.30. Venez nombreux !

Le prochain bulletin paraîtra fin janvier et d'ici là, je souhaite vous rencontrer tous à la traditionnelle réunion des « Vœux du Maire » le samedi 7 janvier 2017.

HV

Bonjour à toutes et à tous,

Je profite de cet encart qui m'est consacré pour vous remercier de l'accueil chaleureux que vous m'avez fait depuis le 24 juillet.

Les horaires ont changé depuis début septembre :

je ferme le mardi à 15h et le mercredi à 15h également.

Restauration possible soir et week-end sur réservation au 02 23 22 12 83

Date à retenir : **VENDREDI 21 OCTOBRE, à partir de 18H30:**

inauguration du Café Restaurant Saint Fiacre

Petits fours et verre de l'amitié offerts pour fêter cette belle aventure qui ne fait que commencer

En espérant vous voir nombreux!

A très vite»

Marion

Vétathlon des 3 clochers – Rendez-vous en 2017

Pour différentes raisons, l'édition 2016 du Vétathlon des 3 clochers a été annulée.

Le fournisseur, en charge des inscriptions, est actuellement en situation de redressement judiciaire. Cela représente un risque financier pour l'association et des difficultés techniques supplémentaires d'organisation.

Le plan Vigipirate, lié à l'actualité, impose de nouvelles contraintes de sécurité pour l'organisation d'événements ou de manifestations. Ceci entraîne des coûts supplémentaires.

Enfin, nous manquons de bénévoles pour la bonne tenue du Vétathlon et la sécurité de l'épreuve.

L'association souhaite, maintenant, se concentrer sur l'organisation de l'épreuve en 2017 et travaille déjà pour le bon déroulement de cet événement.

L'assemblée générale se déroulera **le vendredi 18 Novembre 2016 à 20h30 à la mairie de Saint Briec des Iffs**

Tous les bénévoles ayant déjà participé aux éditions précédentes et, ceux qui souhaitent nouvellement s'investir, sont conviés.

Nous comptons sur votre soutien et votre fidélité pour que l'édition 2017 soit un succès!

Pour l'association du V3C

Nathalie GAURON



Les adhérents de l'association "LES IFFS- ACCUEIL" ont participé à plusieurs sorties variées et intéressantes depuis le dernier n° de notre journal. A l'occasion de la journée du Patrimoine, 800 crêpes ont été fabriquées et vendues. Le bénéfice permettra d'alimenter notre caisse et ainsi, d'aider au financement de nos futures petites virées.

Ce projet a été soutenu par Florence et Olivier qui ont autorisé l'installation de notre stand devant le château. Jean-Yves a gentiment fait don de 30 litres de lait. Certains membres de l'association ont offert les œufs grâce à leurs bonnes poules pondeuses.

Enfin, le comité des fêtes a mis du matériel à notre disposition.

Mais n'oublions pas les petites mains efficaces qui ont fini de concrétiser ce projet.

Un très très grand merci à toutes et tous pour cette précieuse aide, nous vous en sommes très reconnaissants!

A l'occasion des fêtes de Noël, nous vous proposerons d'excellents chocolats dans de jolies boîtes et à des prix très intéressants!

Je suis à votre disposition ainsi que les adhérents de l'association pour prendre vos commandes.

[Vous pouvez me contacter au 0687041712.](mailto:Annette.Hocquet@lesiffs.fr)

Merci à vous.

Annette Hocquet

Quelques nouvelles du comité des fêtes...

Le concours de pêche a été, à nouveau, une réussite et sera renouvelé l'année prochaine.

L'établissement du calendrier de pêche 2017 sera organisé, dans notre commune, le 26 novembre.

Nous vous donnons rendez vous, le samedi 15 octobre, pour une soirée dansante sur le thème du Far West avec au menu du jambon à l'os.

Le spectacle de Noël aura lieu, le dimanche 18 décembre, (plus d'informations dans le prochain numéro).

Enfin, à noter le renouvellement du bureau, suite à ma démission en tant que Président:

Jean-Yves JULLIEN, Président

Karen GIVRY, vice-présidente et secrétaire

Claire GUILLET, secrétaire-adjointe et trésorière

Thierry GENARD, trésorier-adjoint

Ce nouveau bureau vous présentera ses objectifs et projets dans le prochain numéro.

Sébastien Léger



CHAMPIGNONS FARCIS AUX NOIX

Pour 5 personnes

10 gros champignons, 3 échalotes, une quinzaine de noix, 5 petits chèvres (ou tranches épaisses d'un gros chèvre), sel, poivre, plusieurs feuilles de sauge ou basilic et au choix, 10 fines tranches de lard fumé ou bacon.

Laver les champignons, enlever les pieds en gardant les plus beaux.

Hacher les échalotes et les pieds des champignons, les faire revenir dans un peu d'huile ou beurre, puis ajouter les noix concassées, le basilic ou la sauge. Saler, poivrer.

Remplir les champignons avec cette farce, ajouter un demi petit chèvre et un cerneau de noix. Préchauffer le four à 180°.

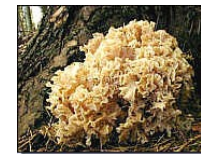
Enfourner dans un plat beurré.

Vous pouvez, une fois le chèvre mis sur les champignons, les enrouler dans une tranche de bacon ou de lard fumé et puis mettre au four.

Cuire 20 à 25 min.

Servir bien chaud avec des petits croûtons de pain et une salade.

Annette Hocquet



INFOS

Dates à retenir :

Vendredi 21 octobre : inauguration du Café-Restaurant Saint Fiacre suite à la venue de Marion et son équipe à **18.30**

29/30 octobre : passage à l'heure d'hiver.

dimanche 13 novembre : annulation cérémonie au Monument aux Morts inaccessible à cause des travaux du clocher (cérémonie reportée au 8 mai), photo Classe 6 à **midi** et repas du CCAS précédé de l'apéritif pour tous.

vendredi 18 novembre : Assemblée Générale Ordinaire du Vétathlon des Trois Clochers à Saint Briec des Iffs à **20.30** Venez nombreux, c'est ouvert à tous.

samedi 3 décembre, à 10h00, Salle des Fêtes : information adressage-numérotation. Cette réunion concerne tout le monde.

dimanche 18 décembre : Arbre de Noël du Comité des Fêtes.

samedi 7 janvier 2017 à 18.00 Vœux du Maire.

Distinctions :

Par arrêté du 15 juillet, Monsieur le Préfet a accordé la médaille d'Honneur du travail Argent à Monsieur LEGLOIRE Philippe du Tiengo en tant que délégué de maintenance industrielle et la médaille d'Honneur agricole Grand Or à Monsieur DUVAL Claude de La Chesnaie en tant que Conseiller d'exploitation.

Le Docteur Jean Claude HOCQUET du Bout du Bois a reçu un diplôme universitaire concrétisant une formation continue Santé et Sciences de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne.

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires !

Internet : Pour avoir le maximum d'info, n'hésitez pas à consulter notre site communal

lesiffs.fr

Il est fait pour vous.